

Municipalité de Val-Joli

Le 17 octobre 2014

Madame Lisa Raitt
Ministre des Transports
Place de Ville, Tour C, 29^e étage
330, rue Sparks
Ottawa (Ontario) K1A 0N5

Objet : Réduction des services de Postes Canada

Madame la Ministre,

Vous trouverez ci-joint, une copie de la résolution 2014-10-179 adoptée par les membres du conseil municipal de la Municipalité de Val-Joli lors de sa dernière séance du conseil. Nous nous opposons aux réductions de service de Postes Canada et craignons les effets néfastes de l'installation de plus de boîtes communautaires. Nous vivons actuellement les boîtes communautaires en milieu rural, privant ainsi certains de nos résidants de recevoir leur courrier, compte tenu qu'ils sont sans moyen de transport pour se rendre à ces boîtes ou les dangers d'accès à plusieurs de ces boîtes qui sont installées à des endroits peu visibles ou sur l'accotement de voies publiques passantes.

Nous vous demandons d'intervenir afin que les populations canadiennes soient consultées sur le genre de services qu'ils souhaitent recevoir de Postes Canada.

Assurée de votre écoute attentive à notre demande collective, veuillez agréer, Madame la Ministre, nos sentiments les plus respectueux.



Julie Brousseau
Directrice générale et secrétaire-trésorière

cc. Monsieur André Bellavance, député de Richmond-Arthabaska
Monsieur Denis Lemelin, Syndicats des travailleurs et travailleuses des postes
Monsieur Brad Woodside, président, Fédération canadienne des municipalités

500, Route 249, Val-Joli (Québec) J1S 2L5
Téléphone : (819) 845-7663 • Téléc. : (819) 845-4399 • Courriel : val-jolidg@axion.ca



Municipalité de Val-Joli
500, route 249, Val-Joli (Québec) J1S 0E8
Téléphone : 819-845-7663 Télécopie : 819-845-4399
Courriel; val-jolidg@axion.ca

**PROVINCE DU QUÉBEC
MRC LE VAL-SAINT-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DE VAL-JOLI**

EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL de la séance régulière du conseil municipal, tenue **le 6 octobre 2014** à 20h00, à l'Hôtel de Ville, au 500, route 249 à Val-Joli sous la présidence du Maire Rolland Camiré. Étaient présents les membres du conseil Sylvain Côté, Philippe Verly, Gilles Perron, Raymond Côté et Josiane Perron ainsi que la directrice générale et secrétaire-trésorière Julie Brousseau.

Copie de résolution

2014-10-179 CUPM STTP – SAUVONS POSTES CANADA

ATTENDU QUE Postes Canada et les Conservateurs sabrent dans les services postaux auxquels nous tenons, tant en supprimant de bons emplois, en abolissant la livraison à domicile, en haussant les tarifs postaux de façon draconienne, en fermant des bureaux de poste ou en réduisant la taille et en écourtant leurs heures d'ouverture;

ATTENDU QUE Postes Canada n'a pas tenu de consultations adéquates sur ces changements, empêchant ainsi les personnes qui seront les plus touchées de donner leur point de vue;

ATTENDU QUE la fermeture de bureaux de poste ou la réduction de leur taille, la réduction des heures d'ouverture des comptoirs postaux et l'abolition de la livraison à domicile entraîneront l'élimination de milliers d'emplois dans des collectivités partout au pays;

ATTENDU QUE Postes Canada assure un service public qui doit être préservé;

Il est proposé par le conseiller Gilles Perron, appuyé par le conseiller Sylvain Côté et résolu à la majorité des conseillers présents :

D'écrire à Madame Lisa Raitt, ministre responsable de Postes Canada pour demander que le gouvernement annule les changements aux services annoncés par Postes Canada et envisage de nouvelles façons d'accroître les services et les revenus.

DE demander à la Fédération canadienne des municipalités de réclamer du gouvernement fédéral qu'il consulte adéquatement la population sur le genre de service postal dont elle a besoin avant d'autoriser Postes Canada à effectuer des changements majeurs au service postal public.

VRAIE COPIE CERTIFIÉE CONFORME SOUS RÉSERVE DE L'APPROBATION DU LIBELLÉ FINAL DU PROCÈS VERBAL, ADOPTÉ PAR LE CONSEIL MUNICIPAL LORS D'UNE PROCHAINE SÉANCE.

Donnée à Val-Joli, le 7 octobre 2014



Julie Brousseau
Directrice générale / secrétaire-trésorière